



Grand Jeu Concours ligne X75 Cars Région Express

REGLEMENT COMPLET

ARTICLE 1 – ORGANISATEUR

Sud Rhône-Alpes Déplacements Drôme Ardèche (SRADDA), dont le siège social est domicilié – 131, avenue des Auréats – CS 20101 26001 VALENCE CEDEX, mandatée par la Région Auvergne – Rhône – Alpes.

ARTICLE 2 – PARTICIPANTS

Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Peuvent y participer toutes les personnes majeures résidant en France Métropolitaine (à l'exclusion du personnel de la société organisatrice ainsi que de leur conjoint).

La participation au présent jeux concours implique l'autorisation de diffusion de l'image du gagnant ainsi que la citation du nom, prénom et ville de résidence sur tous les supports tels que notamment presse écrite, communication interne, externe, à des fins de promotion du concours et de ses résultats. Cette exploitation ne donnera lieu à aucune contrepartie, outre le bénéfice de la dotation.

ARTICLE 3 – MODALITES DE PARTICIPATION

Le jeu est valable du 01 juin 2022 au 03 juillet 2022 inclus. Il est accessible 24h sur 24h sur le site internet www.sradda.com sur cette période, sous réserve d'éventuelles opérations de maintenance.

Pour participer, remplissez correctement le bulletin de participation (nom, prénom, téléphone, date de naissance et adresse mail) et répondez aux 5 questions. Les réponses seront rendues publiques à partir du 04 juillet 2022 sur le site internet ci-dessus mentionnés.

Le gagnant sera tiré au sort le 06 juillet 2022 parmi les bonnes réponses.

Il ne sera accepté qu'une seule inscription par personne et cela, pendant toute la durée du jeu.

Par ailleurs, il n'y aura qu'un seul gagnant.

Toute participation incomplète, erronée, contrefaite ou réalisée de manière contrevenante au présent règlement sera considérée comme nulle.

ARTICLE 4 – ANNONCE DU JEU

Ce jeu est annoncé :

- Par affichage, dans les autocars de la ligne X75.
- Par SMS, envoyé aux clients inscrits dans notre bases de données informations voyageurs.

ARTICLE 5 : DOTATION

- 1 vol découvert en Montgolfière pour 2 adultes avec Montgolfières & Cie (Montant d'une valeur de 440 € TTC).

Le prix offert ne peut donner lieu, de la part du gagnant, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de sa contre-valeur en espèces, ni à son remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. De surcroît, le lot n'est pas cessible.

ARTICLE 6 : PUBLICATION DU RESULTAT / REMISE DU LOT

Le gagnant, sera averti personnellement par téléphone. Le cas échéant, il sera averti des modalités de la remise du lot auxquelles il devra se conformer.

Le lot devra être réclamé par son gagnant au plus tard le 30 septembre 2022, sous peine d'annulation d'attribution du lot. Il ne sera adressé aucun courrier, même en réponse, aux participants qui n'auront pas gagné.

ARTICLE 7 : CONSULTATION DU REGLEMENT

Le règlement du JEU CONOURS a été déposé auprès de SELARL MOURET & AYACHE, Huissiers de Justices Associés.

Ce règlement sera accessible sur www.sradda.com.

ARTICLE 8 : PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés », les participants sont informés que la communication de leurs coordonnées est obligatoire pour participer à l'opération et qu'elles ne sont communiquées qu'à la société organisatrice du jeu.

Les informations nominatives les concernant pourront faire l'objet d'un traitement informatisé et ils disposent à ce titre, d'un droit d'accès, de rectification et de radiation auprès de la société organisatrice.

ARTICLE 9 : CAS DE FORCE MAJEURE

La responsabilité de la société organisatrice ne saurait être reconnue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le présent jeu concours devait-être modifié, écourté ou annulé.

ARTICLE 10 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement.

ARTICLE 11 : ADRESSE DU JEU

L'adresse postale du jeu est : Grand Jeu Concours des Cars SRADDA, 131, avenue des Auréats – CS 20101 26001 VALENCE CEDEX.